

**DOSSIER**(à retourner avant le : **19 décembre 2025**)**DEMANDE DE
SUBVENTION
Année 2026****Nom de l'association :**

Cliquez ici pour entrer du texte.

Catégorie :

- ☐ Sports et Loisirs sportifs
- ☐ Préservation de l'Environnement et du milieu naturel
- ☐ Action Culturelle, patrimoine et développement touristique
- ☐ Action sociale
- ☐ Festivités
- ☐ Associations scolaires
- ☐ Autres associations

Cadre réservé à l'administration**Dossier remis le :**☒ **complet**☐ **incomplet**☐ Première demande☐ Renouvellement**Montant total de la subvention fonctionnement demandé : €****Montant total des subventions exceptionnelles demandé : €****Pièces à fournir uniquement pour une 1ère demande de subvention ou si changement (RIB et statuts) :**

- ☐ Exemple des statuts de l'association signés
- ☐ Copie du récépissé de déclaration à la Préfecture ou de la photocopie de la parution au Journal Officiel
- ☐ Déclaration INSEE
- ☐ Copie de l'attestation annuelle d'assurance responsabilité civile à jour
- ☐ RIB

1 - Identification de l'association

Nom de l'association :

Sigle :

Adresse postale du siège social :

Téléphone :

Courriel : @

Site internet :

Réseaux sociaux :

Nombre de bénévoles :

2 – Identification du responsable de l'association et de la personne chargée du dossier

Le représentant légal (président, ou autre personne désignée par les statuts)

Nom : Prénom :

Qualité :

Téléphone : Courriel :

Adresse :

La personne chargée du dossier au sein de l'association

Nom : Prénom :

Qualité :

Téléphone : Courriel :

Adresse :

3 – Renseignements administratifs et juridiques

Déclaration en Préfecture

Date :

Lieu :

Numéro SIRET :

Date de publication au Journal Officiel :

Affiliation à une fédération : oui ☐ non ☐

Si oui, laquelle :

Date d'affiliation :

Numéro d'affiliation :

L'association dispose-t-elle d'un agrément : oui ☐ non ☐

Si oui, lequel :

L'association est-elle reconnue d'utilité publique : oui ☐ non ☐

Date de la dernière Assemblée Générale :

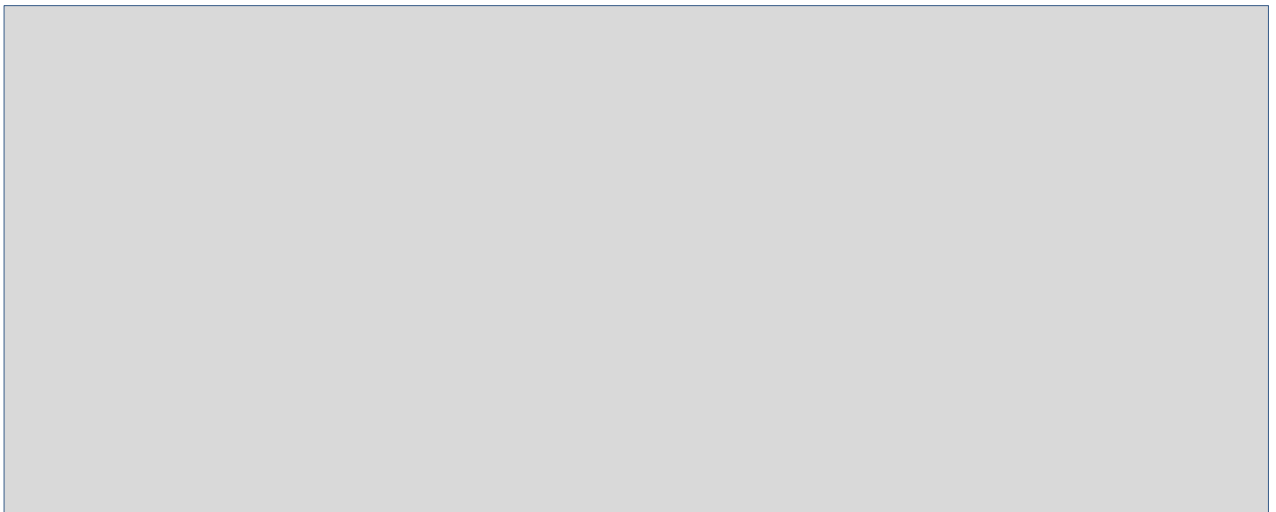
(merci de transmettre la copie du compte-rendu de cette dernière réunion)

Assurance en responsabilité civile

Nom de la Compagnie :

Numéro de police :

Objet de l'association :



4 - Composition du bureau

Nom, prénom, qualité, adresse, téléphone, courriel des membres du bureau

-

-

-

-

-

Fiche A bis - Présentation de l'association

Effectif global de l'association : **adhérents** **dont Saint-Juériens :**

5 - Montant des cotisations

Activités	Adultes	Enfants	Autres

(si le tableau n'est pas assez grand, veuillez joindre un barème de cotisations)

6 - Locaux mis à disposition permanente

- Nom du local :
- Fréquence de l'utilisation annuelle :

Fiche B – Données pour l'attribution de la subvention de fonctionnement

« La loi n°2000-321 du 12 avril 2000 rend obligatoire la transmission d'un compte rendu financier à l'administration qui a versé la subvention dans les 6 mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée, y compris dans le cas où le renouvellement n'est pas demandé. »

Le montant de la subvention peut être attribué en fonction des données communiquées ci-dessous par votre association.

1 - Implication dans la vie locale et adhésion à la politique de la Ville de Saint-Juéry

- ☐ Participation à la vie de la commune
- ☐ Interventions auprès des structures communales (écoles, etc.) en lien avec la Ville
- ☐ Autres manifestations se déroulant sur Saint-Juéry en liaison avec la Ville

A détailler :

2 - Rayonnement de l'association

- ☐ Participation à la mise en valeur de l'image de la Ville par des prestations / performances hors Saint-Juéry
- ☐ Organisation de manifestations dont la portée dépasse les limites de l'agglomération
- ☐ Autres :

A détailler :

3 - Moyens humains

Salariés	Nombre temps complet	Nombre temps partiel	Fonctions	Masse salariale annuelle brute
<i>CDI</i>				
<i>CDD</i>				
<i>Autres :</i>				

Bénévoles	Nombre	Fonctions
<i>Responsables</i>		
<i>Occasionnels</i>		

Remarques éventuelles

4 – Actions réalisées en 2025

(vous pouvez joindre le bilan des actions)

Intitulé de l'action	Date		Objet	Coût	Lieu	Aides reçues
-						
-						
-						
-						
-						
-						
-						

5 – Actions projetées en 2026

Intitulé de l'action	Date	Objet	Coût	Lieu	Aides demandées
-					
-					
-					
-					
-					
-					
-					
-					

Fiche C – Situation de trésorerie

à ne renseigner qu'en l'absence de bilan comptable

	au 01/12/2024	au 01/12/2025
Solde de trésorerie		

Etat des créances et dettes

Créances, produits à recevoir (subvention...)	
Dettes, charges à payer	

Certification

A _____ le _____

Signature du président,

Fiche D – Bilan comptable et compte de résultat 2024

1 – Bilan comptable (Document fourni à titre d'exemple)

Date début d'exercice :

Date fin d'exercice :

Bilan actif		Bilan passif	
Actif immobilisé	Immobilisations corporelles	Fonds associatif	
	Frais d'études	Legs, donations	
	Logiciels et concessions	Subvention	
	Fonds commercial	Investissement	
	Avances et acomptes	Résultat de l'exercice	
	Total 1	Total 1	
	Immobilisations corporelles	Provisions	
	Terrains	Dettes Total 2	
	Bâtiments	Emprunts, dettes	
	Travaux	Dettes, fournisseurs	
	Acquisitions	Dettes fiscales et sociales	
	Total 2	Instruments de trésorerie	
Actif circulant	Prêts	Produits constatés d'avance	
	Autres immobilisations financières	Total 3	
	Total 3		
	Stocks et en cours		
	Total 4		
	Créances		
	Créances, comptes rattachés		
	Autres créances		
	Valeurs de placements		
	Disponibilités		
	Comptes bancaires		
	Livrets		
	Charges constatées d'avance		
	Charges réparties / exercices		
	Total 5		
Total de l'actif		Total du passif	

Je soussigné(e)

Président(e) de l'Association

Atteste sur l'honneur que les informations de ce bilan sont conformes à celles de la comptabilité de l'association.

Saint-Juéry, le

Le Président,

2 – Compte de résultat N-1 (Document fourni à titre d'exemple)

Date début d'exercice :

Date fin d'exercice :

Le total des charges doit être égal à celui des produits.

Dépenses		Recettes	
60 - Achats		70 - Vente de produits finis, prestations de services	
Prestations de service		Marchandises	
Fournitures non stockables (eau, énergie)		Prestations de services	
Fournitures d'entretien et de petit équipement		Produits des activités annexes	
Fournitures administratives			
Autres fournitures		74 - Subventions d'exploitation	
		Ville de Saint-Juéry	
61 - Services extérieurs		Autres villes	
Sous-traitance générale		Agglomération	
Locations mobilières et immobilières		Département	
Entretien et réparation		Région	
Assurances		Autres	
Documentation			
Divers		Organismes sociaux (à détailler)	
62 - Autres services extérieurs		Fonds européens	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Agence de services et de paiement (ex. du CNASEA pour les emplois aidés)	
Publicité, publications			
Déplacement, missions et réceptions		Autres (à préciser)	
Frais postaux et de télécommunication		Sponsors	
Divers		Mécènes	
63 - Impôts et taxes		75 - Autres produits de gestion courante	
Impôts et taxes sur les rémunérations		Cotisations	
Charges sociales		Autres	
Autres charges de personnel			
		76 - Produits financiers	
65 - Autres charges de gestion courante			
		77 - Produits exceptionnels	
67 - Charges exceptionnelles		Sur opérations de gestion	
		Sur exercices antérieurs	
68 - Dotation aux amortissements, provisions et engagements			
		78 - Reprise sur amortissement et provisions	
Total des charges		Total des produits	

Fiche E – Budget prévisionnel 2026

Date début d'exercice :

Date fin d'exercice :

Le total des charges doit être égal à celui des produits.

Charges		Produits	
Charges directes		Ressources directes	
Achats		Vente de produits finis, prestations de services	
Prestations de service		Marchandises	
Achats non stockés de matières et fournitures		Prestations de services	
Fournitures non stockables (eau, énergie)		Produits des activités annexes	
Fournitures d'entretien et de petit équipement			
Fournitures administratives		Subventions d'exploitation	
Autres fournitures		Ville de Saint-Juéry	
		Autres villes	
Services extérieurs		Agglomération	
Sous-traitance générale		Département	
Locations mobilières et immobilières		Région	
Entretien et réparation		Autres	
Assurances			
Documentation		Organismes sociaux (à détailler)	
Divers			
		Fonds européens	
Autres services extérieurs		Agence de services et de paiement (ex. du CNASEA pour les emplois aidés)	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Autres (à préciser)	
Publicité, publications		Sponsors	
Déplacement, missions et réceptions		Mécènes	
Frais postaux et de télécommunication			
Services bancaires		Autres produits de gestion courante	
Divers		Cotisations	
		Autres	
Impôts et taxes			
Impôts et taxes sur les rémunérations		Produits financiers	
Autres impôts et taxes			
Charges de personnel			
Rémunérations du personnel			
Charges sociales			
Contributions volontaires			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de locaux, de matériels et de prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
Total		Total	
Total des charges		Total des produits	

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Cette attestation doit obligatoirement être renseignée pour toutes les demandes d'aides financières (subventions) et de mise à disposition de locaux municipaux. Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, merci de joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné(e) (nom et prénom) :

Représentant légal de l'association

- ☐ Déclare que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements y afférant.
- ☐ Certifie exactes les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes introduites auprès d'autres financeurs publics et le nombre d'adhérents mentionnés.
- ☐ Déclare demander une subvention de fonctionnement de :euros au titre de l'année 2026.
- ☐ Précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée au compte bancaire (R.I.B. à joindre) ; l'intitulé de l'association doit être identique à celui figurant sur les statuts et le récépissé de déclaration en préfecture.
- ☐ Atteste que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret n°2021-1947 du 31 décembre 2021.

A Saint-Juéry, le

Attention !

Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal.

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service de la commune duquel vous avez déposé votre dossier.



DEMANDE DE SUBVENTION pour évènement ou manifestation

Cliquez ici pour entrer du texte.

Nom de l'association :

Le montant de la subvention peut être attribué en fonction des données communiquées ci-dessous par votre association.

La commune de Saint-Juéry accorde des subventions à titre exceptionnel si la demande est motivée par un événement ou une manifestation ayant un impact sur la Ville.

Le paiement de cette subvention ne s'effectue que lorsque l'évènement ou la manifestation a été réalisée (cf. règlement d'attribution des subventions aux associations).

Il est demandé aux associations bénéficiant d'une subvention pour évènement ou manifestation de fournir un compte-rendu de l'action passée ainsi qu'un bilan financier.

Fiche F – Subvention pour évènement ou manifestation

1 - Personne responsable de l'évènement ou de la manifestation

Nom :

Prénom :

Qualité :

Téléphone portable :

Courriel :

@

2 - Présentation de l'évènement ou de la manifestation

Intitulé :

Objectifs :

Date de mise en œuvre :

Localisation :

Moyens envisagés (locaux, matériels municipaux) :

Demandes particulières (arrêté, autre) :

Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires de l'action ? Si oui, préciser la grille tarifaire :

Préciser les contributions volontaires en nature affectées à cette action (bénévolat) :

3 - Financement de l'évènement ou de la manifestation

Coût estimé : €

Participation envisagée de la Ville : €

Budget prévisionnel simplifié du projet (Le total des charges doit être égal à celui des produits)

Charges		Produits	
Achats		Vente de produits	
Achats non stockés de matières et fournitures		Marchandises	
Fournitures non stockables (eau, énergie)		Produits des activités	
Autres fournitures			
Services extérieurs		Subventions d'exploitation	
Assurances		Ville de Saint-Juéry	
Divers		Département	
		Région	
Autres services extérieurs		Autres (à préciser)	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Sponsoring, mécénat	
Publicité, publications			
Déplacement, missions et réceptions		Autres produits de gestion courante	
Frais postaux et de télécommunication		Cotisations	
Divers et services bancaires			
		Autres produits (à préciser)	
Impôts et taxes			
Charges de personnel			
Total des charges		Total des produits	

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Cette attestation doit obligatoirement être renseignée pour toutes les demandes d'aides financières (subventions) et de mise à disposition de locaux municipaux. Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, merci de joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné(e) (nom et prénom) :

Représentant légal de l'association

☐ Déclare que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements y afférant.

☐ Certifie exactes les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes introduites auprès d'autres financeurs publics et le nombre d'adhérents mentionnés.

☐ Déclare demander une subvention pour évènement ou manifestation de :

.....euros, au titre de l'année 2026.

☐ Précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée au compte bancaire (R.I.B. à joindre) ; l'intitulé de l'association doit être identique à celui figurant sur les statuts et le récépissé de déclaration en préfecture.

☐ Atteste que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret n° 2121-1947 du 31 décembre 2021.

A Saint-Juéry, le

Attention !

Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal.

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service de la commune duquel vous avez déposé votre dossier.